



Rapport d'activités 2022—2023

FAITS SAILLANTS

+ 50

partenaires avec
qui le Centre a collaboré

+ 100

activités réalisées

+ 20 000

téléchargements des ressources
pédagogiques

+ 1 500

élèves ayant participé
activement à des ateliers
ou des projets

80

pays, provinces ou États
concernés par les actions
du Centre

MISSION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

La création du Centre de la francophonie des Amériques en 2006 découle de la volonté du gouvernement du Québec de mettre en mouvement la francophonie des Amériques. Par cet engagement, le Québec se reconnaît une responsabilité à l'endroit des communautés francophones ainsi qu'une volonté d'affirmer le leadership mobilisateur qu'il entend exercer pour animer la vaste communauté des francophones et des francophiles des Amériques, dans le respect de ses partenaires et de leurs riches différences.

Mission

Le Centre a pour mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle. Pour remplir cette mission, il axe notamment ses actions sur le développement social des communautés francophones en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur l'apport des nombreux francophiles du continent.

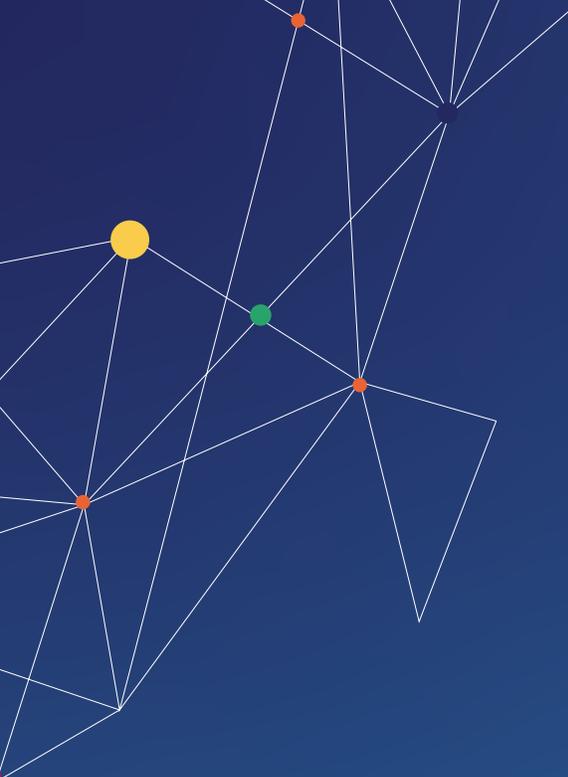
Vision

La vision du Centre est celle d'une francophonie en mouvement, solidaire et inclusive, regroupant les Amériques, et dont les liens durables stimulent les échanges et les actions concertées.

Valeurs

Les divers programmes, activités ou concours organisés par le Centre répondent à des valeurs qui lui sont chères :

- L'engagement à l'égard de la langue française et des cultures d'expression française ;
- L'ouverture à une francophonie plurielle dans les Amériques ;
- La créativité et l'innovation ;
- La solidarité et la coopération ;
- Le devoir de mémoire ;
- La parité, l'égalité et l'équité.



DÉCLARATION DE LA DIRECTION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

La fiabilité de l'information contenue dans ce rapport d'activités et des contrôles afférents relève de ma responsabilité.

Les données du rapport d'activités 2022-2023 du Centre de la francophonie des Amériques :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs ainsi que les diverses actions entreprises en fonction du plan stratégique 2018-2023 du Centre ;
- présentent des données fidèles et fiables à tous les égards importants.

Je déclare donc que les données contenues dans le présent rapport d'activités ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2023.



Sylvain Lavoie
Président-directeur général



TABLE DES MATIÈRES

7	Message du ministre	29	Exigences législatives et gouvernementales
8	Message du président du conseil d'administration	32	Développement durable
9	Message du président-directeur général	33	Emploi et qualité de la langue française
10	Membres du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques	34	Demandes d'accès à l'information
11	Organigramme	34	Utilisation des ressources informationnelles
12	Gouvernance du Centre	36	États financiers
14	Plan stratégique 2018-2023	62	Remerciements

16

RÉSULTAT 1

Un plus grand sentiment d'appartenance à la francophonie des Amériques

20

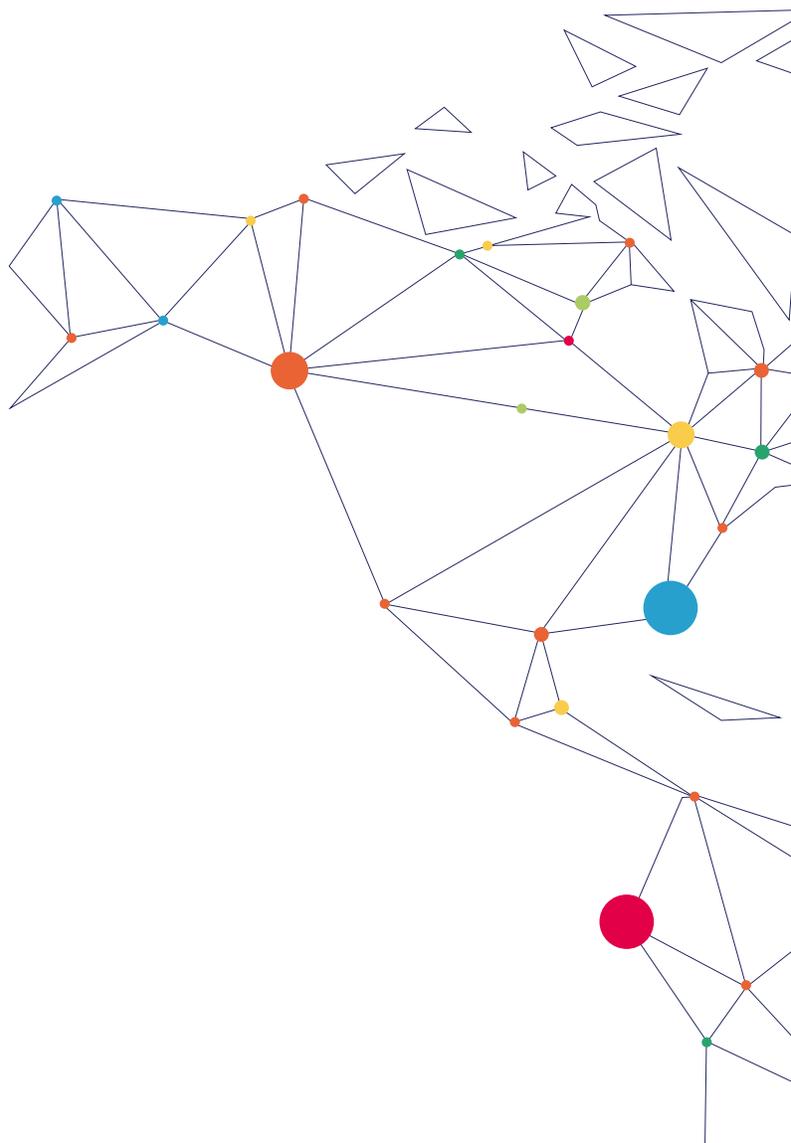
RÉSULTAT 2

Une concertation accrue des acteurs pour le rayonnement de la francophonie des Amériques

25

RÉSULTAT 3

Une augmentation de l'accès et de la participation à la francophonie des Amériques



MESSAGE DU MINISTRE



Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activités du Centre de la francophonie des Amériques pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2023.

Le Centre joue un rôle clé au sein de la francophonie. Il est un moteur de développement pour une francophonie forte, unie et engagée. Par les actions terrain du Centre, le gouvernement du Québec peut affirmer qu'il joue son rôle de leader au Canada et dans les Amériques pour la valorisation et le rayonnement de la langue française et de la francophonie dans toute sa diversité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-François Roberge". The signature is fluid and cursive.

Jean-François Roberge
Ministre responsable des Relations canadiennes
et de la Francophonie canadienne

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Monsieur Jean-François Roberge
Ministre responsable des Relations canadiennes
et de la Francophonie canadienne
875, Grande-Allée Est
3^e étage, bureau 3.565
Québec (Québec) G1R 4Y8

Monsieur le Ministre,

À titre de président du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités du Centre, accompagné des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Au cours du dernier exercice, le Centre a renforcé ses relations avec les différents partenaires de la francophonie au Québec, au Canada et dans les Amériques. Son expertise est de plus en plus sollicitée et reconnue, tant auprès des instances gouvernementales que celles des milieux de la culture, de la recherche, de l'éducation et des affaires.

En plus de créer des liens entre les 33 millions de francophones et francophiles du continent, le Centre fait partie d'un écosystème favorisant la vitalité de la langue française et le rayonnement national et international de la francophonie.

Cette année, le conseil d'administration a accueilli avec enthousiasme six nouveaux membres; Éric Bergeron, désigné par le ministre de la Culture et des Communications, Padminee Chundusing, élue au poste de personne provenant de l'Ouest canadien ou des Territoires, Éric Dequenne, désigné par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Dany Dias, élue au poste de personne provenant de l'Acadie, Dominique Malack, désignée par le ministre de la Langue française, Éric Marquis, que vous avez désigné pour représenter le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, et Stéphanie Rigaud, élue au poste de personne provenant de l'extérieur du Canada.

Je tiens à souligner la fin des mandats de quatre membres du conseil: Juliette Champagne, Carole Freynet-Gagné, Renée Madore et Ian Morissette. Je les remercie pour leur dévouement exemplaire et l'excellent travail accompli durant leur mandat respectif.

Je remercie également, pour leur collaboration soutenue, le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de la Langue française, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie ainsi que les Bureaux du Québec au Canada et les Délégations du Québec dans les Amériques.

Enfin, j'adresse un merci particulier à la dynamique équipe du Centre ainsi qu'à mes collègues du conseil d'administration qui ont contribué, de façon significative, à l'atteinte de nos objectifs et aux nombreux succès que le Centre a connus cette année.

Monsieur le ministre, merci pour votre soutien indéfectible à l'égard du Centre ainsi que pour les nouveaux mandats que vous lui avez confiés dans le cadre de la nouvelle Politique du Québec en matière de francophonie canadienne.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel Robitaille
Président du conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Monsieur Jean-François Roberge
Ministre responsable des Relations canadiennes
et de la Francophonie canadienne
875, Grande-Allée Est
3^e étage, bureau 3.565
Québec (Québec) G1R 4Y8



Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter les travaux accomplis par l'équipe du Centre de la francophonie des Amériques entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023. Au cours de cette période, le Centre a réalisé plus d'une centaine d'activités en lien avec sa mission et ses objectifs stratégiques en plus de collaborer avec une cinquantaine de partenaires sur tout le continent.

Notre programmation repose sur des projets déjà existants et sur de nouveaux projets structurants visant un plus grand sentiment d'appartenance à la francophonie des Amériques, une concertation accrue des acteurs dans l'action pour le rayonnement de la francophonie des Amériques et une augmentation de l'accès et de la participation à la francophonie des Amériques.

En août 2022, le Centre a réalisé pour la première fois depuis la pause pandémique une activité d'envergure en présentiel, le Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques. Une cinquantaine de jeunes de la francophonie des Amériques se sont ainsi joints à un réseau qui compte maintenant près de 300 ambassadrices et ambassadeurs. Lors de cet événement, j'ai pu ressentir le désir de rencontre et de partage de ces francophones issus de différentes communautés des Amériques.

En plus de réaliser une programmation en lien avec sa planification stratégique, le Centre a relevé le défi d'animer la première Journée québécoise de la francophonie canadienne avec plusieurs partenaires et a collaboré à la réalisation de la première édition de *Mobilisation franco* avec la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

L'année qui se termine aura permis au Centre de jouer pleinement son rôle de rapprocher les francophones et francophiles du continent, de faire rayonner la francophonie et de valoriser la langue française au Québec, au Canada et dans les Amériques. Au cours des derniers mois, nous avons entamé une réflexion qui nous mènera au prochain plan stratégique du Centre. Je souhaite qu'il nous permette de prendre un nouvel envol avec la communauté du Centre et l'ensemble des partenaires qui font partie du grand réseau de la francophonie du Canada et des Amériques.

En terminant, je tiens à souligner l'apport essentiel de l'équipe du Centre et de tous les partenaires avec lesquels celui-ci a collaboré tout au long de la dernière année. Leurs contributions ont été nombreuses et fructueuses.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Sylvain Lavoie
Président-directeur général

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

EN DATE DU 31 MARS 2023

MEMBRES NOMMÉ(E)S



Michel Robitaille
Président du conseil
d'administration du Centre
Nommé par le
gouvernement du Québec
le 25 septembre 2019



Sylvain Lavoie
Président-directeur
général du Centre
Nommé par le
gouvernement du Québec
le 7 octobre 2020



Monique C. Cormier
Personne provenant
du Québec
Administratrice nommée par
le gouvernement du Québec
le 23 juin 2020



Peggy Feehan
Personne provenant
de l'extérieur du Canada
(Louisiane, États-Unis)
Administratrice nommée
par le gouvernement du Québec
le 16 mars 2022

MEMBRES DÉSIGNÉ(E)S



Éric Bergeron
Personne désignée par
le ministre de la Culture
et des Communications
le 11 novembre 2022



Éric Dequenne
Personne désignée par
le ministre des Relations
internationales et
de la Francophonie
le 30 novembre 2022



Dominique Malack
Personne désignée
par le ministre de
la Langue française
le 25 novembre 2022



Éric Marquis
Personne désignée par le
ministre responsable des
Relations canadiennes et de
la Francophonie canadienne
le 20 mars 2023



Lynn Brouillette
Vice-présidente du
conseil d'administration
Personne élue parmi
les dirigeant(e)s des
organismes pancanadiens
des communautés
francophones et
acadiennes du Canada
Administratrice élue
en avril 2021



Steevenson Charles
Personne âgée de 35 ans
et moins (Haïti)
Administrateur élu
en décembre 2018



Padminée Chundusing
Personne provenant de l'Ouest
ou des Territoires (Canada)
Administratrice élue
en avril 2022



Dany Dias
Personne provenant
de l'Acadie
Administratrice élue
en avril 2022

MEMBRES ÉLU(E)S



Josée Poirier-Crête
Personne provenant
de l'Ontario
Administratrice élue
en avril 2021



Stéphanie Rigaud
Personne provenant
de l'extérieur du
Canada (Haïti)
Administratrice élue
en avril 2022



Catherine Zekri
Personne provenant
du Québec
Administratrice élue
en décembre 2018

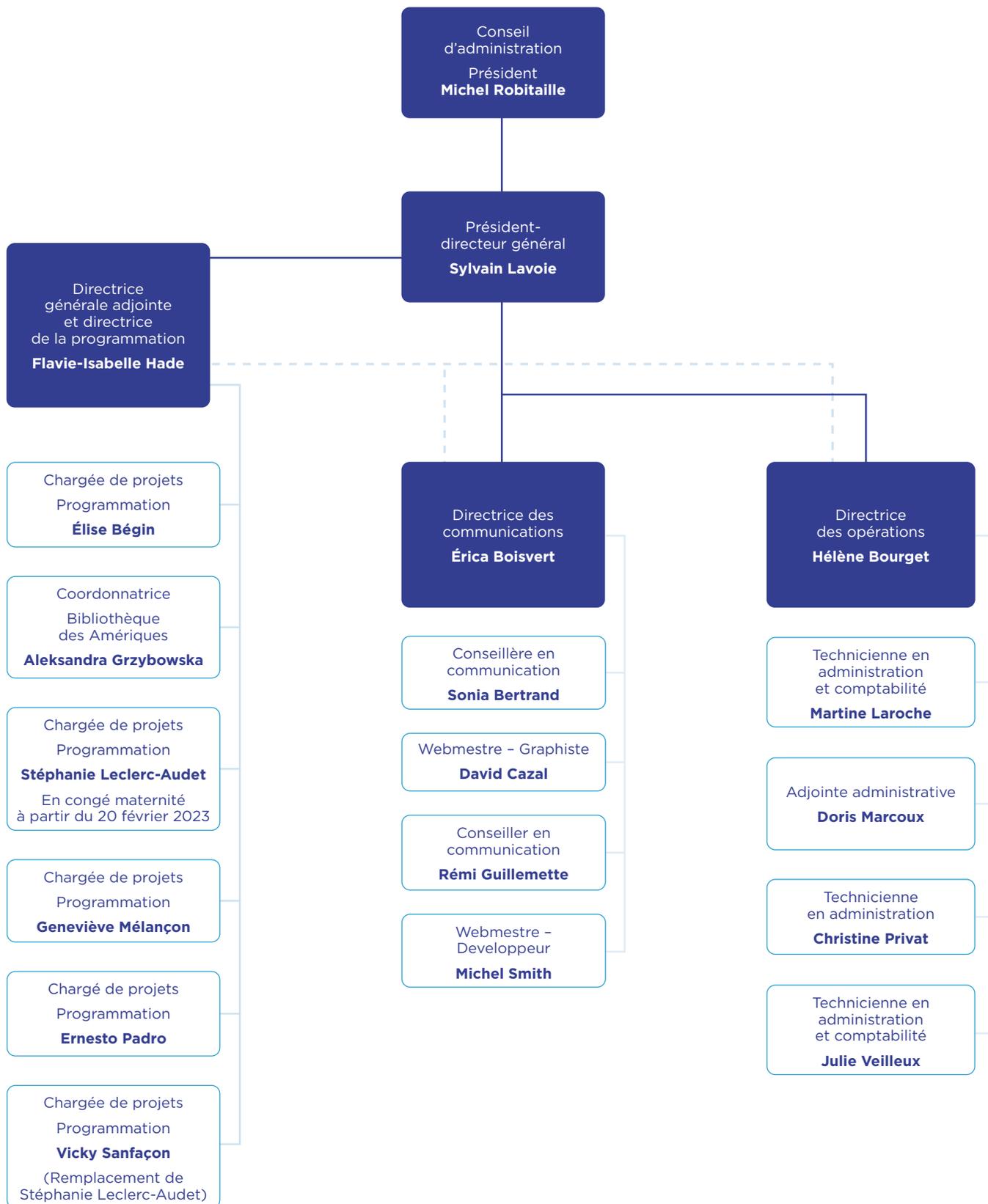
Le Centre tient à
remercier toutes les
personnes qui, bien qu'elles ne
soient plus en poste, ont fait partie
de son conseil d'administration
au courant de l'année :

**Juliette Champagne,
Carole Freynet-Gagné,
Renée Madore et Ian Morissette.**

Leur engagement a été
grandement apprécié.

ORGANIGRAMME

EN DATE DU 31 MARS 2023



GOUVERNANCE DU CENTRE

En vertu de la *Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques* (L.R.Q., c. C - 7.1) adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 13 décembre 2006 et entrée en vigueur le 19 mars 2008, le Centre est un organisme gouvernemental dont la gouvernance est mixte.

Le conseil d'administration du Centre est ainsi composé de quinze administratrices et administrateurs :

- quatre administratrices et administrateurs nommés par le gouvernement du Québec, dont le président du conseil d'administration et le président-directeur général ;
- quatre administratrices et administrateurs désignés par les ministres titulaires des ministères associés à la création du Centre ;
- sept administratrices et administrateurs élus parmi les membres du Centre et qui se répartissent comme suit : quatre personnes provenant respectivement du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie ainsi que de l'Ouest ou des Territoires, une personne de l'extérieur du Canada, une personne élue parmi les dirigeantes et dirigeants des organismes pancanadiens des communautés francophones et acadiennes du Canada ainsi qu'une personne de 35 ans et moins.

Désignations par les ministres titulaires des ministères associés à la création du Centre

Le ministre de la Culture et des Communications a procédé à la désignation de monsieur Éric Bergeron, sous-ministre adjoint aux politiques et aux sociétés d'État, en remplacement de monsieur Ian Morissette, le 11 novembre 2022.

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie a procédé à la désignation de monsieur Éric Dequenne, sous-ministre adjoint aux relations Amériques, Affaires économiques et Intelligence stratégique, en remplacement de monsieur Éric Marquis, le 30 novembre 2022.

Le ministre de la Langue française a procédé à la désignation de madame Dominique Malack, sous-ministre adjointe responsable du sous-ministère aux politiques, aux partenariats et aux affaires institutionnelles, en remplacement de madame Juliette Champagne, le 25 novembre 2022.

Le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne a procédé à la désignation de monsieur Éric Marquis, secrétaire adjoint à la francophonie, à la stratégie et à la diplomatie publique, en remplacement de madame Renée Madore, le 20 mars 2023.

Élections 2022

Trois postes étaient en élection en 2022, soit celui d'une personne provenant de l'Acadie, celui d'une personne provenant de l'Ouest ou des Territoires et celui d'une personne provenant de l'extérieur du Canada (dans les Amériques).

Du 22 au 27 avril 2022, les membres individuels du Centre, âgés de 18 ans et plus et résidant dans les Amériques, ont été invités à voter pour les candidatures à ces postes. Au terme de la période de votation, 2 165 membres ont exercé leur droit de vote et ont élu à la majorité Dany Dias comme personne provenant de l'Acadie, Padminée Chundusing comme personne provenant de l'Ouest ou des Territoires, et Stéphanie Rigaud comme personne provenant de l'extérieur du Canada.

Rencontres du conseil d'administration

29 et 30 avril 2022

7 juillet 2022

2 et 3 décembre 2022

Comités en date du 31 mars 2023

COMITÉS	MEMBRES	RENCONTRES TENUES
Comité de gouvernance et éthique	<ul style="list-style-type: none">• Lynn Brouillette, vice-présidente du CA et présidente du comité• Michel Robitaille, président du CA• Steevenson Charles• Éric Marquis• Josée Poirier-Crête• Catherine Zekri	<ul style="list-style-type: none">• 29 avril 2022• 5 juillet 2022• 18 novembre 2022• 28 mars 2023
Comité de programmation	<ul style="list-style-type: none">• Josée Poirier-Crête, présidente du comité• Michel Robitaille, président du CA• Monique C. Cormier• Dany Dias• Dominique Malack• Stéphanie Rigaud	<ul style="list-style-type: none">• 28 avril 2022• 25 octobre 2022• 16 février 2023
Comité d'audit	<ul style="list-style-type: none">• Catherine Zekri, présidente du comité• Michel Robitaille, président du CA• Éric Bergeron• Steevenson Charles• Padminée Chundunsing• Éric Dequenne• Peggy Feehan	<ul style="list-style-type: none">• 21 avril 2022• 6 juillet 2022• 27 octobre 2022• 1^{er} décembre 2022

PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023

Le Plan stratégique 2018-2023 du Centre de la francophonie des Amériques est axé sur les résultats et les partenariats. Ce plan est le fruit d'un processus de réflexion animé et approfondi, engageant le conseil d'administration du Centre et les membres de son personnel.

Résultats immédiats

Les actions mises en place par le Centre répondent non seulement à une approche territoriale, mais aussi à une approche de développement local ; chaque territoire est considéré de manière individuelle en fonction de ses particularités. Notre programmation repose sur des **projets phares déjà existants, mais aussi sur de nouveaux projets structurants**, tous ayant pour but d'atteindre trois résultats immédiats :

Résultat 1

Un plus grand sentiment d'appartenance à la francophonie des Amériques

Résultat 2

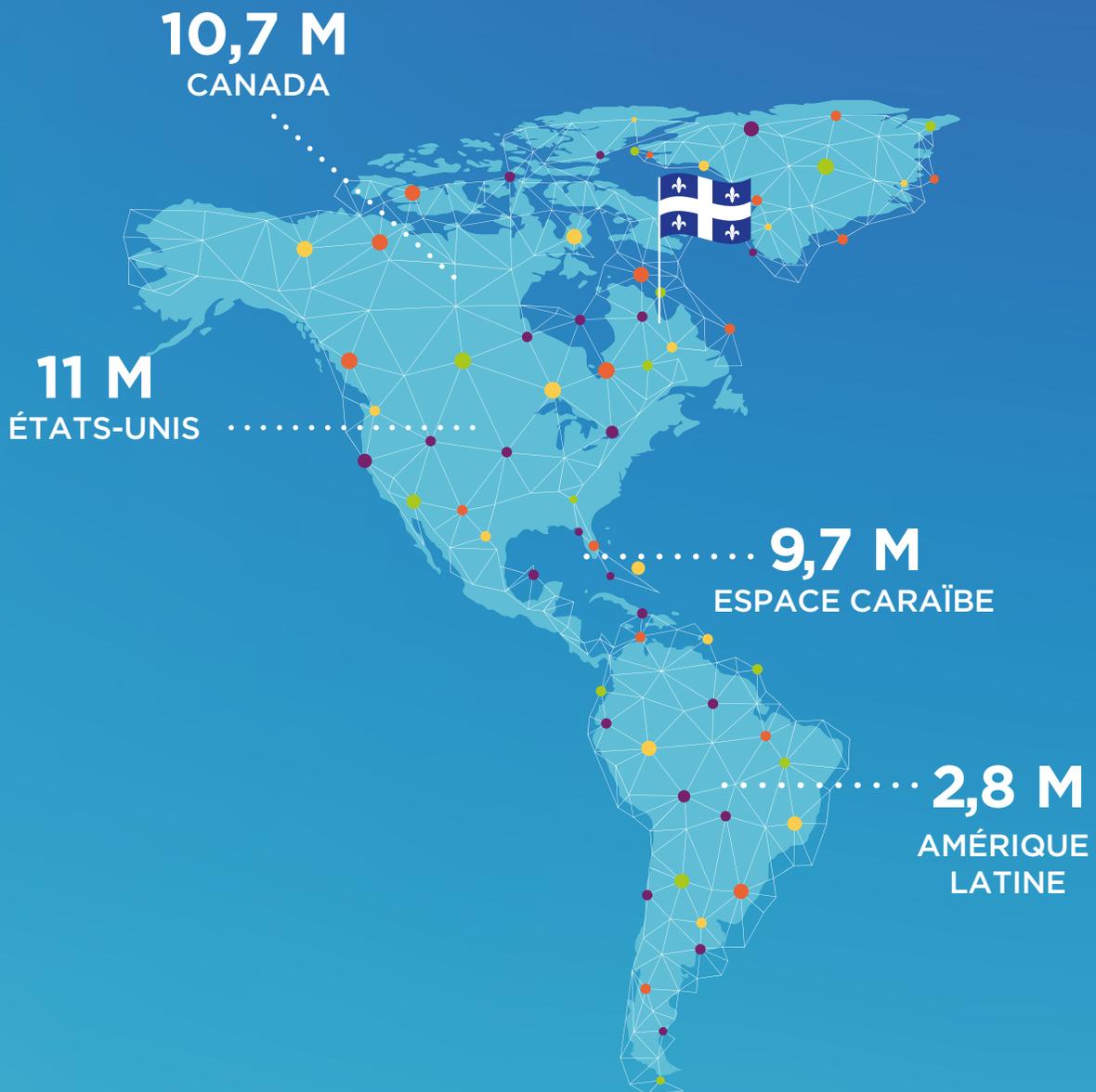
Une concertation accrue des acteurs dans l'action pour le rayonnement de la francophonie des Amériques

Résultat 3

Une augmentation de l'accès et de la participation à la francophonie des Amériques



LA FRANCOPHONIE DANS LES AMÉRIQUES, C'EST **33 MILLIONS DE FRANCOPHONES ET DE FRANCOPHILES**



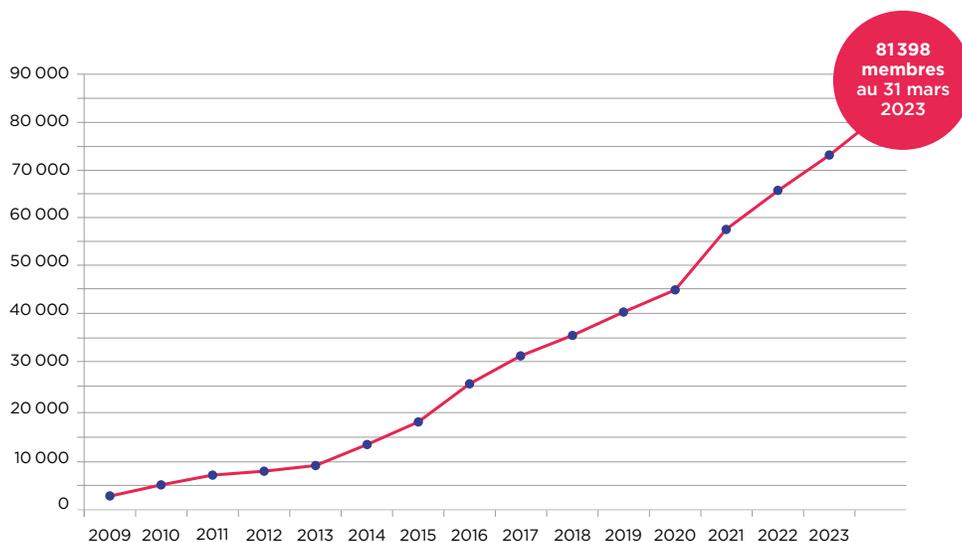
UN PLUS GRAND SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

Pour favoriser un plus grand sentiment d'appartenance à la francophonie des Amériques, les actions menées par le Centre pendant l'année 2022-2023, telles que le Forum des jeunes ambassadeurs des Amériques, le concours de bande dessinée et les ateliers pédagogiques, visaient notamment à augmenter la prise de conscience de la richesse de la francophonie partout dans les Amériques. Le nombre de ses membres et d'internautes abonnés à ses réseaux sociaux a continué d'augmenter. Ainsi, le Centre a permis à un grand nombre de personnes de participer à la francophonie et de prendre conscience qu'elles font partie d'une communauté francophone intercontinentale vaste, résiliente et diversifiée.

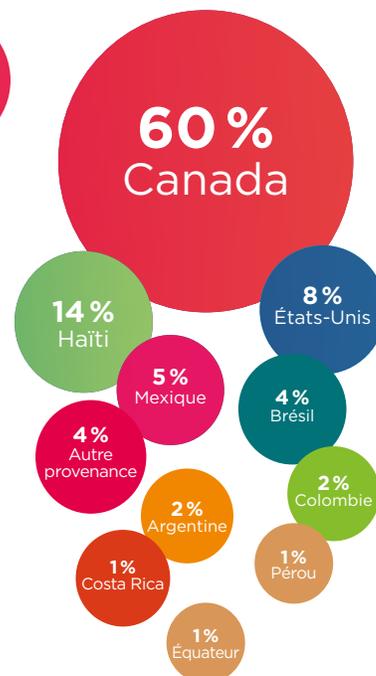
LA COMMUNAUTÉ DU CENTRE

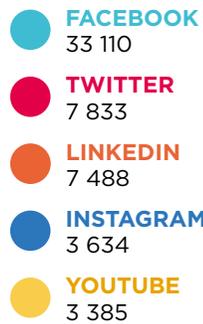
La capacité du Centre à susciter un plus grand sentiment d'appartenance à la francophonie des Amériques tient, entre autres, à son habileté à rejoindre un très grand nombre de francophones et de francophiles des Amériques. D'ailleurs, le nombre de ses membres a connu une augmentation de 11% cette année, pour atteindre 81 398. Les personnes abonnées aux réseaux sociaux du Centre viennent également accroître sa communauté et démontrent une fois de plus sa capacité à intéresser la population à la francophonie des Amériques. Leur nombre suit une courbe ascendante depuis plusieurs années pour atteindre 55 450 personnes abonnées à l'un ou l'autre de ses réseaux, pour une augmentation de 14% en 2022-2023.

PROGRESSION DES MEMBRES INDIVIDUELS



PROVENANCE DES MEMBRES DU CENTRE





Renouvellement des membres

Pour que le Centre puisse répondre à l'une de ses obligations de saine gouvernance, chaque membre reçoit un courriel, à sa date anniversaire d'adhésion, qui lui permet de mettre à jour son dossier et de voir à son renouvellement. Au 31 mars 2023, 4 256 membres avaient renouvelé leur adhésion au Centre.

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

● Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques

Formation de haut niveau sur le leadership et l'innovation sociale réunissant 50 jeunes pour leur permettre de devenir des citoyennes et citoyens engagés dans leur communauté. Plus de 20 intervenantes et intervenants ont contribué au succès de cet événement. La totalité des participantes et participants au Forum affirment que leur participation à ce programme a augmenté leur sentiment d'appartenance à la francophonie des Amériques.

DATES DE RÉALISATION: 8 au 13 août 2022

NOMBRE DE CANDIDATURES REÇUES: 500

NOMBRE DE PARTICIPANT(E)S: 45

NOMBRE DE PAYS CONCERNÉS: 10

(Canada [Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Ontario, Québec, Saskatchewan, Yukon], Brésil, Chili, Cuba, États-Unis, Guadeloupe, Guyane française, Haïti, Martinique et Mexique)

PARTENAIRES PRINCIPAUX: Université Saint-Paul d'Ottawa et Secrétariat du Québec aux Relations canadiennes



«Le Forum en lui-même a été un point fort. Il était plus qu'improbable que 50 personnes qui ne se connaissent pas parviennent en une semaine à se connaître plus qu'elles ne connaissent leurs propres amis (c'est notre famille élargie). J'ai apprécié l'accessibilité des membres du Centre et des organisateurs: (un gros clin d'œil et d'immenses félicitations à Sylvain, Flavie, Élise, Ernesto, Josée, Rémi et absolument toute l'équipe). Pour la création des familles (je ne sais toujours pas comment le Centre s'y est pris), mais j'ai vraiment eu l'impression d'être tombé dans la famille parfaite.»

— **Alvin Belrain** (Guadeloupe)

«Le fait de rassembler des jeunes qui ont les mêmes objectifs: s'impliquer dans leurs communautés francophones, mais des jeunes qui ont des réalités, des vécus et expériences vraiment différentes, ça donne des rencontres incroyablement riches et précieuses. J'ai apprécié la diversité des sujets abordés.»

— **Aglaré Pierre** (Nouveau-Brunswick, Canada)

«J'ai pu connaître des francophones et découvrir des francophonies de partout dans les Amériques, et j'ai appris que parler français en milieu minoritaire est une forme de résistance!» — **Libertad Nuñez** (Chili)



● Concours de bande dessinée *Aventures dans les Amériques*

Concours lancé à travers les Amériques proposant deux catégories de participation: scolaire et grand public (jeunes et plus de 18 ans). Un guide d'accompagnement pour le grand public et un guide pédagogique pour la catégorie scolaire ont été offerts aux participantes et participants.

DATES: Du 1^{er} septembre au 8 décembre 2022

NOMBRE DE BANDES DESSINÉES GAGNANTES: 16

NOMBRE DE BANDES DESSINÉES REÇUES:
357, dont 223 pour la catégorie scolaire et 134 pour la catégorie grand public

PARTENAIRES PRINCIPAUX:
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, ministère des Relations internationales et de la Francophonie

NOMBRE DE TERRITOIRES CONCERNÉS:
12 (Argentine, Brésil, Canada, Colombie, Équateur, États-Unis, Guadeloupe, Haïti, Mexique, Porto Rico, St-Pierre-et-Miquelon et Venezuela)



● Ateliers d'écriture de poésie et de slam — Semaine nationale du français aux États-Unis

Vingt ateliers d'écriture de poésie et de slam ont été présentés par quatre artistes du Québec et de l'Ontario (D-Track, Amélie Prévost, Mathieu Lippé et Yao) à l'occasion de la Semaine nationale du français, organisée par l'American Association of Teachers of French (AATF).

« **Ma classe a été très impressionnée par D-Track et cela a beaucoup motivé les élèves!** »

— **Sophie Kerman**, enseignante, St. Paul Academy and Summit School (Minnesota, États-Unis)

« **Ce fut un moment extraordinaire. De l'introduction sur la francophonie des Amériques à l'atelier de poésie, vous avez su dépasser les limites du virtuel et avez apporté une telle énergie! C'était incroyable.** »

— **Laetitia Keenan**, enseignante, Crystal Springs Uplands School (Californie, États-Unis)

DATES: Du 3 au 9 novembre 2022

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS:
20, dans 17 États aux États-Unis

NOMBRE D'ÉLÈVES: 365

NOMBRE DE PAYS CONCERNÉS: 1 (États-Unis)

PARTENAIRES PRINCIPAUX: ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, American Association of Teachers of French (AATF)

● Ateliers d'écriture de slam au Mexique

Dans le cadre du Mois de la Francophonie, Mathieu Lippé, artiste de la parole québécois, a offert des ateliers d'écriture poétique slam à des élèves et à des étudiantes et étudiants pour stimuler leur intérêt à l'égard de la langue française et les initier au processus de création d'un slam.

DATES: Du 1^{er} au 3 mars 2023

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS: 5

NOMBRE D'ÉLÈVES: 120

NOMBRE DE PAYS CONCERNÉS: 1 (Mexique)

PARTENAIRE: Délégation générale du Québec à Mexico



Mathieu Lippé, artiste du Québec, au Lycée Franco-Mexicain à Mexico (Mexique)



Cédric Landry, conteur québécois, avec des élèves de Bâton-Rouge (Louisiane, États-Unis)

● Ateliers de tradition orale en Louisiane aux États-Unis

Cédric Landry, conteur des Îles-de-la-Madeleine (Québec, Canada), a présenté six ateliers de tradition orale dans des écoles de la Louisiane dans le cadre du projet *Les conteurs de la Francophonie* présenté pendant le Mois de la Francophonie, en plus de participer à la soirée *Transmission et oralité: le rôle du conte*.

DATES: Du 13 au 15 mars 2023

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS: 6

NOMBRE D'ÉLÈVES: 168

NOMBRE DE PAYS CONCERNÉS: 1 (États-Unis)

PARTENAIRES PRINCIPAUX: Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), Consulat général de France à La Nouvelle-Orléans et Alliance française de La Nouvelle-Orléans

2

UNE CONCERTATION ACCRUE DES ACTEURS POUR LE RAYONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

Pour stimuler une plus grande concertation des acteurs, le Centre s'associe à de nombreux partenaires et encourage la collaboration entre les organisations de la francophonie. Toutes ces actions brisent l'isolement et amorcent des échanges. Elles profitent en outre au rayonnement de la francophonie des Amériques, tout en permettant aux acteurs de s'y intéresser, de mieux la connaître et de sentir qu'ils font partie de ce grand réseau. Au cours de l'année 2022-2023, le Centre a collaboré avec plus de 50 partenaires pour réaliser plus d'une centaine d'activités.

MOBILISATION FRANCO 2022

La première édition de *Mobilisation franco* a été coorganisée par le Centre et la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada. L'événement visait à poursuivre les discussions entre les organisations francophones du Québec et des autres provinces et territoires du Canada entamées lors du Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes en 2021, et de voir à la cocréation de projets porteurs, favorisant le développement des francophones.

DATES : 9 et 10 mai 2022

NOMBRE DE PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :
64 (37 du Québec et 27 des autres provinces
et territoires du Canada)

NOMBRE DE PAYS CONCERNÉS : 1

PARTENAIRE : Fédération des communautés
francophones et acadienne (FCFA) du Canada

« J'ai eu le plaisir d'être présente au lancement de la première rencontre *Mobilisation franco*. Je suis heureuse du bilan de cette première rencontre, qui a permis de faire avancer des idées et des projets qui contribueront à créer des liens durables! »

— **Sonia LeBel**, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne



Liane Roy, présidente de la FCFA; Sonia LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne; et Michel Robitaille, président du Centre de la francophonie des Amériques

« Merci pour cette opportunité, j'ai beaucoup appris et fait des rencontres très enrichissantes. Je repars avec plusieurs idées et contacts en tête, et, sur une note plus personnelle, je m'investis d'une mission de mieux connaître les francophonies canadiennes et de les faire découvrir autour de moi également. »

— **Témoignage d'un participant** lors d'un sondage à la fin de l'événement

● Formation en ligne pour les professeurs et professeurs de français langue étrangère (FLE)

À nouveau cette année, le Centre a offert à trois reprises une formation en ligne à des professeurs et professeurs de français langue étrangère (FLE). Ce projet répondait à un réel besoin: outiller le personnel enseignant afin de lui donner des ressources innovantes et de stimuler sa passion pour l'enseignement par une formation continue. La formation s'est articulée autour des trois compétences liées à l'apprentissage d'une langue étrangère, soit la lecture, l'écriture et la compréhension orale. Des expertes et experts du Québec et du Canada dans chacune des compétences ont animé avec enthousiasme les séances de cette formation.

DATES: Juin, octobre et novembre 2022

NOMBRE DE PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES: 92

NOMBRE DE PAYS CONCERNÉS: 8 (Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Mexique, Pérou et Salvador)

PARTENAIRE: Délégation générale du Québec à Mexico et ministère des Relations internationales et de la Francophonie



« Un merci pour ce riche partage de techniques et supports d'enseignement. Je ferai de mon mieux pour en faire le meilleur usage et pour démultiplier ce que j'ai découvert et appris. »

— Erica Escobar (Pérou)

« Merci au Centre et aux animateurs pour cette belle formation, qui a été vraiment très enrichissante! Je considère que c'est important de souligner le bon travail du Centre pour la promotion de la francophonie en Amérique latine. »

— Jorge Iván Rosas Bruno (Mexique)

PARTENARIATS ET ENTENTE

Partenariats

Pour la réalisation de ses projets et de ses activités, le Centre met en œuvre et saisit des occasions de partenariat pendant toute l'année. Les efforts mis en commun et les interactions créées avec les partenaires sont des bases solides pour maintenir des liens durables et favoriser le rapprochement entre les communautés francophones du Canada et des Amériques.

Partenaires du gouvernement du Québec

- Bureau du Québec dans les provinces atlantiques
- Bureau du Québec à Houston
- Bureau du Québec à Ottawa
- Bureau du Québec à Toronto
- Délégation du Québec à Boston
- Délégation du Québec à Chicago
- Délégation générale du Québec à Los Angeles
- Délégation générale du Québec à Mexico
- Délégation du Québec à New York
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- Ministère de la Langue française
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

Partenaires du milieu des affaires

- Québec international

Partenaires du milieu culturel

- Association À tire d'aile
- Bibliothèque et archives nationales du Québec
- Cinémathèque québécoise
- Espace pour la vie – Biosphère
- Gemini 3D (Capitaine Acadie)
- Festival BD de Montréal
- Festival de films francophones CINEMANIA
- Festival Québec jazz en juin
- Festival international du conte de Winnipeg
- Fondation NOUS
- Fondation Paul Gérin-Lajoie
- Grand Théâtre de Québec
- Musée acadien de Moncton
- Les Rendez-vous de la Francophonie
- Regroupement des éditeurs franco-canadiens

Partenaires du milieu de l'éducation

- Acfas
- Association des collèges et universités de la francophonie canadienne
- Agence universitaire de la Francophonie
- American Association of Teachers of French
- Association canadienne des professionnels de l'immersion
- Canadian Parents for French
- CLE International formation
- Collectif CLE
- Commission de l'Amérique du Nord de la Fédération internationale des professeurs de français
- Fédération Brésilienne des Professeurs de Français
- Fédération internationale des professeurs de français
- Université de Montréal
- Université Saint-Paul
- Université Tulane

Autres partenaires

- Alliance française d'Halifax
- Alliance française de La Nouvelle-Orléans
- Ambassade de France au Canada
- Association des libraires du Québec
- Association internationale pour la Recherche en Didactique du Français
- Conseil pour le développement du Français en Louisiane (CODOFIL)
- Consulat général du Canada aux États-Unis à Boston
- Consulat général de la France à La Nouvelle-Orléans
- Fédération des Alliances françaises aux États-Unis
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
- Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
- Fondation dialogue
- Éditions David
- LOJIQ – Les Offices jeunesse internationaux du Québec
- Maison de la francophonie d'Ottawa
- Réseau de la dualité linguistique
- Réseau International des Maisons des Francophonies (RIMF)
- Société nationale de l'Acadie
- Trésor de la langue française

● Entente avec la FCFA

Lors de *Mobilisation franco 2022*, le Centre a renouvelé une entente de collaboration avec la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada pour appuyer, entre autres, le développement de liens entre les francophonies canadiennes par des initiatives concrètes menant à un rapprochement accru des francophones, notamment sur l'ensemble du territoire canadien, tout en portant une attention particulière au Québec.



Liane Roy, présidente de la FCFA, et Michel Robitaille, président du Centre

ACTIVITÉS AUXQUELLES LE CENTRE S'EST ASSOCIÉ

Au cours de l'année, le Centre s'est associé à de nombreux projets rejoignant sa mission, organisés par des partenaires de la francophonie du Canada et des Amériques dans les secteurs de l'économie, de l'éducation, de la culture et des sciences. L'implication du Centre s'est traduite par la promotion d'un événement, l'offre d'une bourse ou le soutien de la participation d'artistes de la francophonie des Amériques. Le Centre a donc favorisé la rencontre entre des francophones et des organisations de différentes régions des Amériques.

À titre d'exemple, le Centre s'est associé au Forum économique en Louisiane (États-Unis) pour présenter le panel *Faire affaire en français, c'est payant!*, puis a participé à l'organisation de la journée *Images de la francophonie canadienne: focus sur le Manitoba*, au festival de films francophones CINEMANIA (Québec, Canada). Le Centre a en outre contribué à la Grande finale de La Dictée P.G.L. de la Francophonie en proposant une autrice de la francophonie canadienne, Vanessa Léger, pour en rédiger le texte, et Alexis Normand, artiste fransaskoise, pour offrir une prestation en soirée.

Le Centre a également contribué à des remises de bourses lors de différents concours, dont le Concours d'art oratoire de Canadian Parents for French, *Les As du rire* de la Fondation dialogue, le concours d'éloquence «Délie ta langue!» de l'Université de Montréal, le concours d'écriture francophone *À Tire-d'aile* et *Nous, Vivant* du Réseau International des Maisons des Francophonies.

Enfin, le Centre a collaboré à la SuperFrancoFête, à Québec (Canada); au Jour du prof de français 2022 en proposant Dany Laferrière, un écrivain des Amériques, à titre de parrain; à la publication d'un numéro spécial de la revue *Francophonies d'Amérique*; au Festival de contes de Winnipeg; et a permis la participation d'une délégation du Canada et des États-Unis au premier *Rendez-vous d'affaires de la francophonie à Québec*.



MOBILITÉ DANS LES AMÉRIQUES

Le programme Mobilité dans les Amériques permet à une organisation de couvrir une partie des frais de déplacement d'une ou d'un spécialiste invité provenant de l'extérieur de sa zone géographique. En 2022-2023, le Centre a soutenu 12 organisations pour la participation de 34 spécialistes provenant de 7 pays et a ainsi facilité l'échange des savoirs et des bonnes pratiques tout en encourageant la création de liens durables entre les milieux universitaires et le rayonnement de la francophonie des Amériques.

NOMBRE D'ORGANISATIONS SOUTENUES: 12

NOMBRE DE SPÉCIALISTES:

34, provenant de 7 pays: Argentine, Brésil, Canada (Alberta, Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario et Québec), États-Unis, Guadeloupe, Haïti et Mexique

PARTICIPATION À DES CONGRÈS

Au cours de l'année, le Centre est allé à la rencontre de partenaires, d'intervenantes et intervenants et d'enseignantes et d'enseignants lors de congrès qui se sont tenus partout sur le continent. Lors de ces événements, le Centre a présenté ses ressources pédagogiques en plus de mettre de l'avant ses programmes, tels que la Bibliothèque des Amériques.

NOMBRE DE PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES: plus de 1 600

NOMBRE DE PAYS CONCERNÉS: 3 (Canada, Brésil et États-Unis)

Congrès de l'American Association of Teachers of French, du 11 au 14 juillet
(Louisiane, États-Unis)

Congrès de l'Association canadienne de l'éducation de la langue française, 6 et 7 octobre (Île-du-Prince-Édouard, Canada)

Congrès brésilien des professeurs de français, du 16 au 19 octobre (Brésil)

Congrès de l'Association canadienne des professionnels de l'immersion, du 3 au 5 novembre, Ottawa (Ontario, Canada)

Congrès des enseignant.es de l'Association locale des enseignantes et enseignants fransaskois et de l'Association professionnelle des enseignants fransaskois, 30 et 31 mars (Saskatchewan, Canada)

UNE AUGMENTATION DE L'ACCÈS ET DE LA PARTICIPATION À LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

Les distances géographiques et les solitudes culturelles et linguistiques présentent des défis incontournables. Le Centre favorise les échanges et la participation à la francophonie des Amériques en facilitant l'accès à des ressources en français partout dans les Amériques. La Bibliothèque des Amériques demeure un outil technologique par excellence pour faciliter l'accès aux livres d'auteurs et d'autrices francophones provenant des Amériques. La tenue de la première Journée québécoise de la francophonie canadienne aura aussi été l'occasion de mieux faire connaître la francophonie canadienne au Québec. Enfin, en 2022-2023, le Centre a largement utilisé Internet, les réseaux sociaux et l'offre de contenu numérique pour surmonter les défis de l'accès à de tels produits et services et pour faciliter la participation à la francophonie des Amériques.

BIBLIOTHÈQUE DES AMÉRIQUES

La Bibliothèque des Amériques est accessible gratuitement aux membres individuels du Centre et donne accès à des milliers de livres numériques d'autrices et d'auteurs publiés par des maisons d'édition francophones des Amériques. Cette année, le Centre a bonifié de 5% l'offre de livres disponibles dans la Bibliothèque, qui atteint maintenant 17 864 documents. La Bibliothèque des Amériques est toujours aussi populaire, bien qu'on remarque une baisse du nombre de prêts (18 160). La période pandémique étant terminée, nous revenons à un nombre de prêts comparable à ce qu'on a connu en 2019-2020. Le nombre de nouveaux et nouvelles usagères et usagers de la Bibliothèque, quant à lui, est de 3 452.

JOURNÉE QUÉBÉCOISE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Dans le cadre de la première Journée québécoise de la francophonie canadienne, le 22 mars dernier, le Centre a développé une programmation spéciale et mis en place des actions de communication visant à mieux faire connaître aux Québécoises et Québécois la francophonie en milieu minoritaire au Canada.

Parmi les activités réalisées par le Centre qui ont mis en valeur la francophonie canadienne au Québec, notons le spectacle *Assez French*, d'Alexis Normand — une artiste fransaskoise —, présenté au Grand Théâtre de Québec le 21 mars; la participation de Vanessa Léger — une autrice acadienne établie en Alberta —, en tant que rédactrice de *La Dictée P.G.L. de la Francophonie*; et la prestation d'Alexis Normand lors de la finale à Montréal, où étaient réunies 150 personnes.



Réception et spectacle d'Alexis Normand, artiste fransaskoise, au Grand Théâtre de Québec organisé par le Centre. Présence du ministre Jean-François Roberge et de plusieurs invité(e)s de la francophonie canadienne.



Grande finale de *La Dictée P.G.L. de la Francophonie*. Dans l'ordre: Alain Dupuis, PDG (FCFA); Liane Roy, présidente (FCFA); François Gérin-Lajoie (Fondation P.G.L.); Flavie-Isabelle Hade, DGA et directrice de la programmation (CFA); Vanessa Léger, autrice de la francophonie canadienne; Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor; Michel Robitaille, président (CFA), et Sylvain Lavoie, PDG (CFA).



Entre autres actions de communication, le Centre a développé des visuels présentant de « vrais » visages de la francophonie, soit ceux d'Annie Desjardins du Nouveau-Brunswick et de David Kandula de l'Alberta, mais résidant en Ontario.

SITES WEB

● Site Web du Centre de la francophonie des Amériques

Le site Web du Centre est à la fois un espace de diffusion et de convergence des informations ayant trait à la francophonie des Amériques et permet d'offrir certains services aux membres. Par rapport à l'année 2021-2022, nous avons pu constater une diminution de 11% du nombre d'internautes (135 090) ainsi qu'une diminution de 14% du nombre de pages vues (360 587). La programmation du Centre se déroulant à nouveau en partie en présence, il n'est pas étonnant de revoir des chiffres de fréquentation semblables à ceux de 2019-2020, puisque les événements en ligne génèrent de façon générale plus de présences en ligne. Sans grande surprise, les pages des programmes phares sont les plus populaires après la page d'accueil. Cela nous confirme que ces programmes suscitent un vif intérêt de la part du public.

● Site Web de la Bibliothèque des Amériques

La plateforme numérique de médiation culturelle de la Bibliothèque des Amériques permet de mettre en valeur les œuvres et les autrices et auteurs présents dans son catalogue (Zone d'emprunt), de même que les nombreux programmes qui sont offerts. Cet outil rend la littérature francophone des Amériques encore plus accessible aux francophones et aux francophiles du continent. Le nombre de pages vues de ce site a atteint 530 000 et plus de 80 000 visiteuses et visiteurs l'ont consulté.

La sélection *Lire en français facile* a été ajoutée cette année au site de la Bibliothèque des Amériques sous la section Zone pédagogique, qui connaît un intérêt grandissant sur le Web. Elle s'adresse aux adultes désireux de développer leurs compétences langagières en français. Elle propose des textes courts, accessibles du point de vue de la langue et riches sur le plan de l'histoire, qui abordent des thèmes propres à leur âge.

ACTIVITÉS VIRTUELLES

Plusieurs activités virtuelles ont été présentées en 2022-2023. Ces activités facilitent l'accès et la participation à la francophonie des Amériques. Elles visent un plus grand public et peuvent être promues à travers tous les réseaux du Centre de la francophonie des Amériques et de ceux de ses partenaires. C'est une belle fenêtre ouverte et accessible pour améliorer la connaissance de cette francophonie plurielle et dynamique partout sur le continent.

● Présentation de six conférences données lors du Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques



DATES: Du 8 au 13 août 2022

NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES: 2 844

NOMBRE D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS: 513

PERSONNES INTERVENANTES:

Rachida Azdouz, Soukaina Boutiyeb, Ethel Côté, Danièle Dequier, Michaël David Miller, Émmelie Prophète, Jean-François Rioux, Jean-Louis Roy, Yvens Rumbold et Ahdithya Visweswaran

● Trois rencontres *Amériques autochtones, conversations littéraires*

DATES: 8, 15 et 22 novembre 2022

NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES: 817

NOMBRE D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS: 205

AUTRICE ET AUTEURS PARTICIPANTS:
Fiorella Boucher, Shayne Michael et Jocelyn Sioui



● Présentation de trois activités — Jour du prof de français 2022



DATE: 24 novembre 2022

NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES: 839

NOMBRE D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS: 161

PERSONNES INTERVENANTES: Marc Beudet, Dany Laferrière et Tina Charlebois

● Panel en ligne *L'héritage francophone aux États-Unis: du passé vers l'avenir*

DATE: 9 mars 2023

NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES: 400

NOMBRE D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS: 146

PARTENAIRES: Délégation générale du Québec à New York, Délégation du Québec à Boston et Délégation du Québec à Chicago

PERSONNES INTERVENANTES: Éric Bédard, Anne Conway, Lisa Kahn et Agnès Ndiaye Tounkara



● Rendez-vous littéraires

Ce programme pédagogique en ligne est offert gratuitement aux enseignantes et enseignants des Amériques. Il permet aux étudiantes et étudiants de français ou de littérature de niveau postsecondaire et universitaire, ainsi qu'aux jeunes de 15 à 18 ans, de rencontrer des autrices et auteurs francophones résidant dans une autre région des Amériques que la leur.



NOMBRE DE RENDEZ-VOUS OFFERTS: 35

NOMBRE DE PAYS CONCERNÉS: 7

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES: 20

NOMBRE DE PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES:
Plus de 680

NOMBRE D'AUTRICES ET D'AUTEURS: 21

CONTENU NUMÉRIQUE

Pour favoriser la découvrabilité de la francophonie des Amériques et l'apprentissage du français, le Centre diffuse des contenus numériques sur l'ensemble de ses sites Web, tels que des ressources pédagogiques téléchargeables, des fichiers vidéo et des enregistrements audio. Ces contenus sont tout aussi éducatifs que divertissants et peuvent plaire tant aux enseignantes et aux enseignants qu'à un plus grand public.

● Ressources pédagogiques

Des ressources pédagogiques produites par le Centre, telles que l'affiche sur la francophonie des Amériques, les guides pédagogiques et d'utilisation du concours de bande dessinée *Aventures dans les Amériques* ou du concours *Slame tes accents*, les fiches pédagogiques des *Récits historiques des Amériques* et les fiches de lecture de la Bibliothèque des Amériques, ont été téléchargées plus de 20 000 fois. Ces ressources sont particulièrement appréciées par les enseignantes et enseignants.



En 2022, le Centre a rendu disponibles quatre fiches pédagogiques des *Récits historiques des Amériques*. Elles ont été créées pour que les enseignantes et enseignants puissent approfondir la réflexion et la compréhension de ces personnages « plus grands que nature ».

● Balados

Au cours des dernières années, le Centre a réalisé deux grands projets de contenu audio sous forme de balado (*On est 33 millions* et *Contes des Amériques*). Ce type de contenu est de plus en plus populaire et apprécié par le grand public, et sa disponibilité en continu sur toutes les plateformes de balado favorise un accès plus large à la francophonie des Amériques. Depuis son lancement en 2020, le balado *On est 33 millions* a récolté plus de 6 000 écoutes dans 68 pays, dont 26 pays des Amériques, alors que les *Contes des Amériques* compte près de 7 500 écoutes dans 91 pays, dont 23 pays des Amériques.



En mai 2022, le Centre a lancé une deuxième série de quatre épisodes du balado *On est 33 millions*, dans lesquels des auteurs et autrices, gens d'affaires et du milieu politique et gestionnaires du Québec et du Canada se rencontrent pour discuter de ce qu'ils et elles font pour promouvoir la langue française dans leur domaine.

PROMOTION DU CENTRE ET DE SES ACTIVITÉS

Chaque année, pour accroître l'accès et la participation à la francophonie des Amériques, le Centre déploie des efforts pour promouvoir sa mission et ses activités. Parmi les moyens utilisés en 2022-2023, notons l'utilisation des réseaux sociaux, les infolettres ainsi que des placements publicitaires sur Google (mots clés), sur Facebook et dans les médias francophones, que le Centre tient particulièrement à soutenir.

Au cours de la dernière année, le Centre est fier d'avoir soutenu les médias francophones suivants: membres de l'Alliance des radios communautaires du Canada — CKRH et CKJM (Nouvelle-Écosse), CKXL (Manitoba), CFAI, CKRO et CKUM (Nouveau-Brunswick), CHOQ (Ontario), *Le Courrier* (Nouvelle-Écosse), *Le Devoir* (Québec), *Le Droit* (Ontario), *Le Gaboteur* (Terre-Neuve-et-Labrador), *L'Express* (Ontario), *La Liberté* (Manitoba), *Le Soleil* (Québec) et Télé-Louisiane (États-Unis).

Cette année, les publications du Centre sur ses différents réseaux ont été vues plus de 4,2 millions de fois. Le Centre peaufine constamment ses stratégies de promotion et de diffusion, qui accroissent les interactions sur ses réseaux sociaux.

Facebook demeure le réseau social permettant de joindre le plus d'internautes. Les 351 publications du compte Facebook du Centre sont apparues 3,47 millions de fois à l'écran des utilisatrices et utilisateurs. Sur Twitter, 496 gazouillis du Centre sont apparus 242 000 fois à l'écran. Sur Instagram, les 289 publications du compte CFAmériques ont récolté 187 000 vues.

Cette année, le compte LinkedIn du Centre a encore connu une importante croissance de son nombre d'abonnements et de sa portée. Les 336 nouvelles qui y ont été publiées ont récolté 302 000 impressions.

EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

Conformément au **Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics**, le conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques a adopté, le 29 septembre 2017, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours du dernier exercice financier. En vertu de la **Loi sur le ministère du Conseil exécutif**, ce code doit être publié dans le rapport d'activités.

Objet et champ d'application

1. Conformément au **Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics** (RLRQ, chapitre M-30, r.1), le présent code établit les principes d'éthique et les règles de déontologie propres aux membres du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques (le « Centre »).
2. Sont administrateurs publics tous les membres du conseil d'administration du Centre.
3. Le Centre a pour mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle, en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur la complémentarité d'action entre les francophones et les francophiles du Québec, du Canada et des Amériques. Il s'intéresse au développement et à l'épanouissement des francophones et des francophiles, et soutient le rapprochement des personnes, groupes et communautés intéressés par la francophonie. Il favorise les échanges, le partenariat et le développement des réseaux francophones afin de soutenir des projets structurants liés aux enjeux de société, et diffuse l'information concernant diverses thématiques liées à la francophonie.
4. Les valeurs du Centre sont : l'engagement à l'égard de la langue française et des cultures d'expression française ; l'ouverture sur une francophonie plurielle dans les Amériques ; la créativité et l'innovation ; la solidarité et la coopération ; le devoir de mémoire ; ainsi que la parité, l'égalité et l'équité.

Principes d'éthique

5. Les membres du conseil d'administration du Centre sont soit nommés par le gouvernement du Québec, soit désignés par un ministre, soit élus par l'assemblée générale des membres du Centre. À ce titre, les membres du conseil d'administration sont tenus d'exercer leurs fonctions dans l'intérêt public, en agissant de façon impartiale, intègre, transparente et objective, à l'instar de toute personne qui participe à la réalisation de la mission de l'État.
6. Les règles de conduite énoncées dans le présent code visent à orienter chaque membre du Conseil dans l'exercice de ses fonctions dans la pleine mesure de ses aptitudes et de ses connaissances, et ce, avec diligence, indépendance et compétence, dans le respect des lois, en fondant son comportement sur le principe du respect de l'intérêt public, ainsi qu'à protéger la réputation et l'image du Centre et de ses hauts dirigeants. Chaque membre du Conseil agit de bonne foi dans le but d'inspirer la plus entière confiance aux autres membres du conseil d'administration ainsi qu'aux parties prenantes du Centre.
7. Un membre du Conseil doit se conformer à la loi du Centre, au **Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics**, au présent Code d'éthique et de déontologie ainsi qu'aux **Règles de régie interne du Centre**. Tout membre du Conseil qui préside un comité ou en est membre est aussi assujéti à la Loi, au Règlement, au Code et aux Règles susmentionnés. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.
8. À son entrée en fonction et à chaque modification du présent code, le membre du Conseil atteste par écrit qu'il a pris connaissance du code et qu'il se déclare lié par ses dispositions.

Règles de déontologie

Discrétion

9. Les membres du conseil d'administration sont tenus à la discrétion à l'égard des faits ou des renseignements dont ils prennent connaissance dans le cadre de leurs fonctions et sont tenus, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue à ce titre. Par conséquent, ils doivent, en toutes circonstances, préserver le caractère confidentiel des délibérations du conseil d'administration ainsi que des comités dont ils font partie à titre de responsables ou de membres.

Relations avec le public

10. Seuls peuvent agir au nom du Centre la présidence du conseil d'administration, les hauts dirigeants du Centre et, dans certains cas et par délégation, d'autres membres du conseil d'administration expressément délégués par la présidence du Conseil.

Neutralité

11. Les membres du conseil d'administration, en tant qu'administrateurs publics, doivent, dans l'exercice de leurs fonctions pour le Conseil, agir indépendamment de toute considération politique partisane et indépendamment de tout groupe de pression. Ils doivent également faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

Activités politiques

12. Un membre du conseil d'administration, en tant qu'administrateur public, doit informer le secrétaire général du Conseil exécutif du Québec avant de présenter sa candidature à une charge publique électorale. Il doit se démettre de ses fonctions s'il est élu et accepte son élection à une charge publique à plein temps. Lorsque l'exercice de la charge publique est à temps partiel, il doit se démettre de ses fonctions si cette charge est susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve relativement au Centre.

Conflits d'intérêts

13. Les membres du conseil d'administration du Centre doivent éviter de se placer, dans l'exercice de leurs fonctions, dans une situation de conflit réel, potentiel ou apparent, de quelque nature que ce soit, entre leurs intérêts personnels et l'intérêt public.
14. Les membres du conseil d'administration ne peuvent utiliser à leur profit ou au profit de tiers l'information confidentielle, inédite ou privilégiée obtenue dans l'exercice de leurs fonctions, à moins d'y être expressément autorisés par le conseil d'administration.
15. Pour éviter tout conflit d'intérêts, aucun contrat ni aucune autre forme de contribution financière ne peuvent être accordés par le conseil d'administration à ses membres dans le but d'obtenir leurs services.
16. Les membres du conseil d'administration ne peuvent solliciter ni accepter une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou un tiers.
17. Les membres du conseil d'administration, en tant qu'administrateurs publics, doivent déclarer à la présidence du Conseil tout intérêt direct ou indirect dans une organisation, une entreprise, une association, un projet ou un contrat dont la nature des activités met en conflit leurs intérêts personnels et les devoirs de leurs fonctions. Ils doivent, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisation, l'entreprise, l'association, le projet ou le contrat dans lequel ils ont cet intérêt et se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question. La présidence du Conseil doit déclarer, au secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, tout intérêt direct ou indirect dans une organisation, une entreprise, une association, un projet ou un contrat, dont la nature des activités met en conflit ses intérêts personnels et ses devoirs de fonctions.
18. La présidence du conseil d'administration, de son propre chef ou à la demande d'un membre du Conseil, peut ordonner le vote secret sur tout sujet ayant fait l'objet d'une dénonciation de conflit d'intérêts par un membre.
19. Les membres du conseil d'administration doivent faire preuve de loyauté envers le Centre et de solidarité envers le conseil d'administration. Un membre peut légitimement exprimer son désaccord et faire inscrire sa dissidence en séance du conseil d'administration, mais, une fois la décision adoptée majoritairement par les membres du conseil, il doit respecter la démocratie et appuyer la décision.

Obligations pendant la durée du mandat

20. Aucun membre du conseil d'administration ne peut utiliser indûment et sans autorisation préalable les biens et les ressources matérielles, humaines et financières du Centre à ses fins ou à celles de tiers, ou en permettre un usage autre que celui qu'approuve le Centre.
21. Les membres du conseil d'administration ne peuvent, à l'occasion ou en considération de leur charge, accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

Obligations après le mandat

22. Il est interdit aux membres du conseil d'administration, après qu'ils ont terminé leur mandat, de divulguer une information confidentielle obtenue dans l'exercice de leurs fonctions au conseil d'administration du Centre, y compris pendant les huis clos, ou d'utiliser, à leur profit ou pour un tiers, toute information non disponible au public obtenue dans le cadre desdites fonctions. En outre, ils ne doivent aucunement se trouver dans une situation où ils retireraient un avantage indu de leur charge antérieure.

Mesures d'application

23. La présidence du conseil d'administration du Centre est responsable de la mise en œuvre et de l'application du présent code. Elle doit s'assurer du respect, par tous les membres du Conseil, des principes d'éthique et des règles de déontologie qui y sont énoncées et informer l'autorité compétente des cas de manquement.
24. Un membre du conseil d'administration ou le Conseil lui-même, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'un membre a enfreint le présent code, peut en saisir la présidence du Conseil et lui remettre les documents disponibles.
25. La présidence du Conseil détermine après examen s'il y a matière à faire rapport au conseil d'administration.
26. En cas de manquement aux principes d'éthique et aux règles de déontologie du présent code selon le conseil d'administration, l'autorité compétente avec laquelle la présidence du Conseil doit communiquer est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.
27. Les membres du conseil d'administration du Centre visés par une allégation de manquement aux principes d'éthique et aux règles de déontologie du présent code, qu'ils soient nommés, désignés ou élus, peuvent être relevés provisoirement de leurs fonctions par le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente ou dans un cas présumé de faute grave.
28. Le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif fait part au membre visé du manquement reproché ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée, et informe le membre qu'il peut, dans un délai de sept jours civils, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu sur le manquement reproché.
29. Sur conclusion que le membre du Conseil a contrevenu aux principes d'éthique et aux règles de déontologie du présent code, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lui impose une sanction.
30. La sanction imposée peut être une réprimande, une suspension (sans rémunération si le membre en reçoit une) ou une révocation. Toute sanction imposée doit être écrite et motivée.

Dispositions diverses

31. La présidence du conseil d'administration du Centre prendra les mesures requises pour assurer la diffusion du présent code au sein du Conseil.
32. Toute modification du présent code doit, à moins d'un accord unanime des membres du Conseil, être soumise au moins un mois avant la réunion du conseil d'administration au cours de laquelle la ou les modifications seront inscrites à l'ordre du jour.
33. Le présent code entre en vigueur le jour où il est adopté par le conseil d'administration, sans effet rétroactif.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Centre de la francophonie des Amériques est engagé dans un processus de minimisation de son impact environnemental et dans une politique de ressources humaines soucieuse du bien-être de son personnel. En vertu de sa stratégie de développement durable, le Centre s'est fixé des objectifs réalistes et réalisables, dont voici quelques exemples:

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Centre a entrepris les démarches nécessaires pour que ses activités soient écoresponsables. En outre, le Centre applique au quotidien des écogestes, comme la diminution de la consommation de papier, le tri de ses déchets, le recyclage et l'économie d'énergie.

Le Centre a également entrepris de sensibiliser son personnel par des partages de communications et d'actions écoresponsables, et d'informer ses membres par le biais d'une programmation en lien avec l'environnement (diffusion de films, concours et livres virtuels).

Les mesures et actions du Centre s'inscrivent dans la continuité du plan de développement durable adopté par son conseil d'administration en septembre 2017, lequel a pour cadre la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 du gouvernement du Québec.

Parmi les divers gestes posés qui reflètent l'engagement du Centre à contribuer à la réalisation des objectifs que le gouvernement du Québec s'est donnés avec la prolongation pour 2022-2023 de son Plan d'action de développement durable 2015-2020, mentionnons:

- La promotion de la réduction des déplacements nationaux et internationaux de son conseil d'administration et de son personnel par la tenue de rencontres virtuelles et hybrides.
- L'optimisation des déplacements en favorisant le covoiturage ou les transports collectifs pour l'ensemble de son conseil d'administration et de son personnel.
- L'adoption de pratiques écoresponsables lors de l'acquisition de services et de matériels.
- La réduction des impressions papier par la promotion du partage et de la consultation d'informations numériques:
 - développement et maintien d'un espace virtuel permettant au conseil d'administration et au personnel d'avoir accès aux documents numériques qui remplacent les anciennes versions papier nécessaires à la gouvernance du Centre;
 - mise en place de nouvelles procédures de gestion administrative et financière en mode numérique.
- La sensibilisation et la promotion d'une saine gestion documentaire et de tri des données stockées.
- La réalisation de programmes misant sur la culture et favorisant l'engagement de la jeunesse francophone par le développement de son leadership, de sa confiance en soi et de sa fierté à créer des projets et à se mobiliser pour le développement de la communauté francophone.
- Le développement et la mise en valeur de la Bibliothèque des Amériques, qui rassemble, conserve et diffuse les documents du patrimoine documentaire francophone ou relatif aux communautés francophones des Amériques. Celle-ci donne accès gratuitement à ses membres à des milliers de livres numériques, y compris à des œuvres ayant comme sujet l'environnement.
- L'organisation d'événements écoresponsables, comme des séminaires de formation en ligne.

Les 16 principes de la loi sur le développement durable

1. Santé et qualité de vie
2. Équité et solidarité sociale
3. Protection de l'environnement
4. Efficacité économique
5. Participation et engagement
6. Accès au pouvoir
7. Subsidiarité
8. Partenariat et coopération intergouvernementale
9. Prévention
10. Précaution
11. Protection du patrimoine culturel
12. Préservation de la biodiversité
13. Respect de la capacité de support des écosystèmes
14. Production et consommation responsables
15. Pollueur payeur
16. Internalisation des coûts

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La Politique linguistique du Centre encadre l'application de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. Elle précise les règles à suivre et les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du Centre, soit de privilégier l'emploi de la langue française dans ses activités, tout en tenant compte de sa mission et des caractéristiques qui lui sont propres.

En ce sens, réitérons que le Centre a comme mandat, d'une part, la mise en valeur de la langue française tout en respectant les diversités culturelle et linguistique qui marquent le territoire des Amériques et, d'autre part, la promotion de liens entre les francophones (ceux qui parlent le français) et les francophiles (ceux qui portent un sentiment positif à l'égard de cette langue) habitant le continent. Également, dans son plan stratégique, le Centre identifie comme l'un des résultats recherchés, le développement du sentiment d'appartenance à la francophonie des Amériques et, pour ce faire, promeut la valorisation de la diversité de la langue française, de ses accents et de ses variantes linguistiques.

Le Centre associe à sa démarche tous les membres de son personnel à qui il incombe de s'approprier la priorité institutionnelle au regard de l'emploi d'un français de qualité, sur les plans de la langue orale et de la langue écrite.

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire ?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle ?	Moins de cinquante
Avez-vous un comité permanent ?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ? Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	S.O.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ? Si oui, expliquez lesquelles :	Non

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Questions	Réponses
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation ? Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée.	Oui La politique linguistique du Centre a été adoptée par le conseil d'administration le 11 février 2020 - L'avis de l'OQLF a été reçu le 26 mars 2020.
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française.	Oui La révision a été adoptée par le conseil d'administration le 2 décembre 2022. L'avis de l'OQLF a été reçu le 3 novembre 2022.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ?	Oui
Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application ?	S.O.

Étant donné la portée internationale du mandat du Centre, pour tous les postes, la connaissance d'une autre langue que le français est considérée comme un atout.

DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

En vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, il est possible d'accéder à un document d'un organisme qui n'est pas disponible sur son site Web ou à toute autre information visée par la Loi.

DÉCISIONS ET DOCUMENTS TRANSMIS DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE D'ACCÈS

Date de la demande	Objet de la demande	Date de transmission des documents	Documents transmis
7 décembre 2022	Nombre d'employés issus des communautés noires	8 décembre 2022	Tableau de collecte des données sur la représentativité des membres des communautés noires au sein des institutions et organismes publics
20 janvier 2023	Documents concernant les procédures de traitement des demandes d'accès à l'information	1 ^{er} février 2023	Nous n'avons pas les documents demandés
26 janvier 2023	Liste des demandes d'accès à l'information reçues depuis 2020, les procès-verbaux des rencontres du conseil d'administration en 2022 et tous les courriels envoyés ou reçus en 2022 et en 2023 concernant l'accès à l'information	14 février 2023	<ul style="list-style-type: none">Liste des demandes d'accès 2020-2023Procès-verbaux des 77^e, 78^e, 79^e et 80^e séances du conseil d'administrationCourriels envoyés 2022-2023Courriels reçus 2022-2023

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les ressources informationnelles du Centre de la francophonie des Amériques sont axées sur l'atteinte des principaux objectifs suivants, basés sur le Plan stratégique du Centre 2018-2023 :

- Améliorer de façon continue les sites Web du Centre et de la Bibliothèque des Amériques de même que le portail Internet, et intégrer de nouvelles fonctionnalités afin de soutenir l'évolution des programmes;
- Optimiser et améliorer l'Espace M;
- Implanter pleinement un CRM (système de relation avec les clients);
- Continuer à faire évoluer la collection numérique;
- Améliorer les outils collaboratifs et les applications nécessaires aux programmes du Centre.

Au cours de l'exercice financier 2022-2023, les investissements en ressources informationnelles se sont élevés à 20 800 \$, en baisse de 30 800 \$ par rapport à l'exercice précédent. Les outils bureautiques nécessaires à la réalisation des tâches quotidiennes des membres du personnel ont été acquis en 2021-2022.

Puisque le siège social du Centre est situé au Musée de l'Amérique francophone et que le Centre n'a pas de ressource humaine en informatique, le Centre a conclu une entente d'impartition pour assurer la gestion étendue des technologies entourant son environnement technologique. Cette entente représente 66 % de ses dépenses en ressources informationnelles. Les autres dépenses de cet exercice financier ont été affectées à la gestion de la sécurité de l'information.





ÉTATS FINANCIERS

de l'exercice clos
le 31 mars 2023



TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DE LA DIRECTION	1
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 à 3
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'excédent cumulé	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 à 22



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de la francophonie des Amériques (le Centre) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le rapport d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Centre reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Centre, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son rapport expose la nature et l'étendue de cet audit ainsi que l'expression de son opinion. Il peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Sylvain Lavoie
Président-directeur général

Québec, le 7 juillet 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Centre de la francophonie des Amériques (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activités, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport d'activités avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Nicolas Bougie, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Québec, le 7 juillet 2023

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	2 362 200 \$	2 362 200 \$	2 362 200 \$
Autres subventions	41 150	321 455	64 571
Contributions de partenaires	-	12 972	5 099
Droits d'inscription des participants	-	29 728	3 166
Revenus de placements	10 800	52 429	11 930
	2 414 150	2 778 784	2 446 966
CHARGES			
COÛT DES ACTIVITÉS			
Programmation	672 017	952 550	602 422
Communications	633 038	700 236	631 361
	1 305 055	1 652 786	1 233 783
FRAIS D'ADMINISTRATION (note 4)	1 393 002	1 447 159	1 267 601
FRAIS FINANCIERS (note 5)	21 256	21 546	36 000
	2 719 313	3 121 491	2 537 384
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(305 163) \$	(342 707)	(90 418)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		2 254 397	2 344 815
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		1 911 690 \$	2 254 397 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie (note 6)	2 510 213 \$	2 487 714 \$
Créances (note 7)	40 483	24 645
	<u>2 550 696</u>	<u>2 512 359</u>
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus (note 8)	327 019	262 442
Provision pour allocation de transition (note 9)	31 872	17 695
Provision pour congés de maladie et vacances (note 9)	209 007	160 644
Revenus reportés (note 10)	239 268	37 865
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	268 276	653 040
	<u>1 075 442</u>	<u>1 131 686</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>1 475 254</u>	<u>1 380 673</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	80 498	46 949
Immobilisations corporelles (note 12)	355 938	826 775
	<u>436 436</u>	<u>873 724</u>
EXCÉDENT CUMULÉ	<u><u>1 911 690 \$</u></u>	<u><u>2 254 397 \$</u></u>

DROITS CONTRACTUELS (note 13)
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Michel Robitaille
Président du conseil d'administration



Catherine Zekri
Présidente du comité d'audit

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2023	2022
	Budget	Réel	Réel
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(305 163) \$	(342 707) \$	(90 418) \$
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(66 000)	(21 194)	(51 648)
Amortissement d'immobilisations corporelles	511 134	492 031	516 094
	445 134	470 837	464 446
VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE			
Charges payées d'avance		(78 879)	(20 597)
Utilisation de charges payées d'avance		45 330	28 567
		(33 549)	7 970
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	139 971	94 581	381 998
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 380 673	1 380 673	998 675
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	1 520 644 \$	1 475 254 \$	1 380 673 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit de l'exercice	(342 707) \$	(90 418) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	492 031	516 094
Virement des revenus reportés	(32 865)	-
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Créances	(15 838)	14 350
Charges à payer et frais courus	77 470	(5 813)
Provision pour allocation de transition	14 177	12 474
Provision pour congés de maladie et vacances	48 363	11 097
Revenus reportés	234 268	32 865
Charges payées d'avance	(33 549)	7 970
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	441 350	498 619
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(34 087)</u>	<u>(43 068)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition remboursées et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(384 764)</u>	<u>(368 656)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	22 499	86 895
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>2 487 714</u>	<u>2 400 819</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 16)	<u>2 510 213 \$</u>	<u>2 487 714 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023**

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Centre de la francophonie des Amériques (le Centre), personne morale au sens du Code civil du Québec, est constitué en vertu de la *Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques* (RLRQ, chapitre C-7.1) laquelle est entrée en vigueur le 19 mars 2008.

Sa mission consiste à contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur la complémentarité d'action entre les francophones et les francophiles du Québec, du Canada et des Amériques.

Il s'intéresse au développement et à l'épanouissement des francophones et des francophiles et soutient le rapprochement des personnes, groupes et communautés intéressés par la francophonie. Il favorise les échanges, le partenariat et le développement de réseaux francophones afin de soutenir des projets structurants liés aux enjeux de société et diffuse l'information concernant diverses thématiques liées à la francophonie.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi sur l'impôt sur le revenu* (LRC, 1985, 5^e suppl.), le Centre n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre utilise le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, l'élaboration des états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux postes pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour allocation de transition et la provision relative aux offres salariales (présentée dans les charges à payer et frais courus). Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises sont sans impact significatif à la fin de l'exercice.

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de fin d'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au cours d'origine. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur au moment de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les frais financiers à l'état des résultats.

REVENUS

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec et autres subventions

Les subventions sont des paiements de transferts et elles sont constatées dans l'exercice au cours duquel les faits qui donnent lieu à ces revenus se sont produits, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que le Centre a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en revenus reportés lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont constatées aux revenus lorsque les modalités relatives aux passifs sont réglées.

Contributions de partenaires et droits d'inscription des participants

Les contributions de partenaires et les droits d'inscription des participants sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions et droits reçus avant l'exercice au cours duquel ils pourront être utilisés aux fins prescrites, sont comptabilisés à titre de revenus reportés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés aux fins prescrites.

Revenus de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

CHARGES

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie et les créances (à l'exception des taxes à la consommation), sont classées dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus (à l'exception des avantages sociaux) ainsi que la provision pour vacances sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie est constituée des soldes bancaires.

PASSIFS

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Centre ne dispose pas suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant des allocations de transition accumulées par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Centre. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et la charge correspondants qui en résultent sont comptabilisés en fonction de l'accumulation d'un mois de salaire au moment du départ, par année de service continu, sans toutefois excéder 12 mois.

Provision pour congés de maladie et vacances

La provision pour congés de maladie et vacances n'est pas actualisée car le Centre estime que le solde sera majoritairement pris dans l'exercice suivant.

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Contrats de location

Les contrats de location-acquisition auxquels le Centre est partie à titre de preneur sont inclus dans les immobilisations corporelles et dans les obligations découlant de contrats de location-acquisition. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, sans dépasser toutefois la juste valeur du bien loué.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils surviennent.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

	Durée du bail
Améliorations locatives	
Équipement informatique et audiovisuel	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Développements informatiques	3 ans
Livres numériques	7 ans
Parcours d'interprétation	5 ans

Les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont amortis sur la durée du bail.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelle norme comptable

SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} avril 2022, le Centre a adopté le chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations* qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES (SUITE)

Adoption de nouvelle norme comptable (suite)

SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)*

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par le Centre s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et est passé en charges de manière logique et systématique;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges;
- Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner, soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif;
- L'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant requis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Centre.

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

4. FRAIS D'ADMINISTRATION

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Traitements et avantages sociaux	643 559 \$	546 508 \$
Services professionnels	128 795	77 012
Loyers - Société québécoise des infrastructures	82 409	77 124
Frais de bureau	47 120	31 028
Télécommunications	5 473	4 548
Frais de déplacement et de représentation	1 721	497
Frais reliés au conseil d'administration	46 051	14 790
Amortissement des immobilisations corporelles	492 031	516 094
	<u>1 447 159 \$</u>	<u>1 267 601 \$</u>

5. FRAIS FINANCIERS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Frais bancaires	2 357 \$	645 \$
Perte sur taux de change	59	61
Intérêts des obligations découlant de contrats de location-acquisition - Société québécoise des infrastructures	19 130	35 294
	<u>21 546 \$</u>	<u>36 000 \$</u>

6. TRÉSORERIE

La trésorerie comprend un fonds de réserve de 1 106 066 \$ (1 084 484 \$ en 2022) assujéti à une réserve d'origine interne qui précise que tout prélèvement doit être autorisé par la présidence-direction générale, la présidence du comité d'audit et la présidence du conseil d'administration. De plus, la réserve permet qu'un montant de 1 000 000 \$ soit utilisé pour équilibrer le budget et assurer un financement adéquat de la programmation à raison d'un maximum de 250 000 \$ par année.

7. CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Taxes à la consommation	25 969 \$	20 603 \$
Autres subventions	10 912	-
Contributions de partenaires	1 499	2 299
Autres	2 103	1 743
	<u>40 483 \$</u>	<u>24 645 \$</u>

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

8. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Fournisseurs et frais courus	167 831 \$	116 765 \$
Intérêts courus	960	2 333
Traitements	69 090	49 662
Avantages sociaux	89 138	93 682
	<u>327 019 \$</u>	<u>262 442 \$</u>

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les employés du Centre participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE qui devait être versé par l'employeur pour l'année civile 2022. Ainsi, le Centre a estimé un montant de compensation à 6,00% de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022. Le versement de cette compensation a pris fin le 31 décembre 2022.

Les cotisations du Centre, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS au 31 décembre 2022, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 121 804 \$ (112 929 \$ en 2022). Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour allocation de transition

L'allocation de transition est payable au titulaire d'un emploi supérieur, autre que celui qui bénéficie de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement.

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Provision pour allocation de transition (suite)

La provision pour allocations de transition a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Taux d'indexation	3 %	2 %
Taux moyen d'actualisation	3,72 %	2,85 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des titulaires d'emplois supérieurs actifs	939 jours	1 304 jours

Les variations de la provision pour allocation de transition se détaillent comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début de l'exercice	17 695 \$	5 221 \$
Charge de l'exercice	14 177	12 474
Solde à la fin de l'exercice	<u>31 872 \$</u>	<u>17 695 \$</u>

Provision pour congés de maladie et vacances

La provision pour congés de maladie et vacances a été établie à partir des heures cumulées au 31 mars 2023 et des taux horaires prévus au cours du prochain exercice.

Les employés du Centre ont droit à 12 jours de congés de maladie par exercice. En fin d'exercice, l'employé peut reporter à l'exercice suivant jusqu'à un maximum de 5 jours et le solde des congés non utilisés est payé.

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
	<u>Maladie</u>	<u>Vacances</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début de l'exercice	34 731 \$	125 913 \$	160 644 \$	149 547 \$
Charge de l'exercice	49 013	129 539	178 552	156 419
Prestations versées au cours de l'exercice	(39 197)	(90 992)	(130 189)	(145 322)
Solde à la fin de l'exercice	<u>44 547 \$</u>	<u>164 460 \$</u>	<u>209 007 \$</u>	<u>160 644 \$</u>

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

10. REVENUS REPORTÉS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début de l'exercice	37 865 \$	5 000 \$
Attributions de l'exercice	234 268	32 865
Constatés à titre de revenus de l'exercice	(32 865)	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>239 268 \$</u>	<u>37 865 \$</u>

11. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition pour des améliorations locatives auprès de la Société québécoise des infrastructures de 4 198 557 \$. portant intérêt au taux fixe de 4.28 %. remboursable par versements mensuels de 31 578 \$ (incluant les intérêts). échéant en octobre 2023	217 925 \$	579 106 \$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition pour des améliorations locatives auprès de la Société québécoise des infrastructures de 290 614 \$. portant intérêt au taux fixe de 4.35 %. remboursable par versements mensuels de 2 194 \$ (incluant les intérêts). échéant en mars 2025	50 351	73 934
	<u>268 276 \$</u>	<u>653 040 \$</u>

Les paiements minimums futurs exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2024	247 377
2025	26 332
Total des paiements minimums exigibles	<u>273 709</u>
Moins : montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	(5 433)
	<u>268 276 \$</u>

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives		Équipement informatique et audiovisuel		Mobilier et équipement		Développements informatiques		Livres numériques		Parcours d'interprétation		Améliorations locatives (note 1)		2023		2022		
Solde de début d'exercice	1 790 114 \$		167 069 \$		172 730 \$		184 425 \$		269 130 \$		547 999 \$		4 489 171 \$		7 620 638 \$		7 592 062 \$		
Acquisitions	-		3 332		-		1 500		16 362		-		-		21 194		51 648		
Dispositions et radiations	-		(13 476)		(1 682)		(38 222)		-		-		-		(53 380)		(23 072)		
Solde de fin d'exercice	1 790 114		156 925		171 048		147 703		285 492		547 999		4 489 171		7 588 452		7 620 638		7 620 638
AMORTISSEMENT CUMULÉ																			
Solde de début d'exercice	1 599 940 \$		136 654 \$		170 681 \$		165 135 \$		162 391 \$		547 999 \$		4 011 063 \$		6 793 863 \$		6 300 841 \$		
Amortissement de l'exercice	120 102		16 533		1 160		15 739		36 694		-		301 803		492 031		516 094		
Dispositions et radiations	-		(13 476)		(1 682)		(38 222)		-		-		-		(53 380)		(23 072)		
Solde de fin d'exercice	1 720 042		139 711		170 159		142 652		199 085		547 999		4 312 866		7 232 514		6 793 863		6 793 863
VALEUR COMPTABLE NETTE 2023																			
	70 072 \$		17 214 \$		889 \$		5 051 \$		86 407 \$		- \$		176 305 \$		355 938 \$		826 775 \$		826 775 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE 2022																			
	190 174 \$		30 415 \$		2 049 \$		19 290 \$		106 739 \$		- \$		478 108 \$		826 775 \$		826 775 \$		826 775 \$

Note 1 : Détenues en vertu de contrats de location-acquisition.

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023**

13. DROITS CONTRACTUELS

Le Centre a conclu des ententes en vertu desquelles il recevra des subventions et des contributions de la part de partenaires. Le montant des droits contractuels s'élève à 232 922 \$ pour les prochains exercices (454 796 \$ en 2022).

L'échéancier des droits contractuels est le suivant :

2024	32 922 \$
2025	<u>200 000</u>
	<u>232 922 \$</u>

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Contrats de services professionnels

Le Centre s'est engagé à verser des sommes en vertu de contrats de services professionnels. Le montant des engagements s'élève à 65 697 \$ pour le prochain exercice et à 17 399 \$ pour l'exercice subséquent pour un total de 83 096 \$ (47 070 \$ en 2022).

Bail du loyer d'occupation

Le Centre s'est engagé par un bail avec la Société québécoise des infrastructures, échéant le 31 octobre 2023, pour des locaux administratifs. Le bail est assujéti à des ajustements tarifaires. Le montant de l'engagement s'élève à 49 381 \$ (130 481 \$ en 2022).

Les paiements futurs s'établissent à 49 381 \$ en 2024.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Centre est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du président-directeur général du Centre.

Le Centre n'a conclu aucune opération avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

16. FLUX DE TRÉSORERIE

Informations supplémentaires

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Acquisitions d'immobilisations corporelles financées par les charges à payer et les frais courus	2 350 \$	15 243 \$
Intérêts versés	20 446 \$	36 609 \$
Intérêts reçus	52 429 \$	11 930 \$

17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'elle est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et leur importance. Les créances sont principalement constituées de subventions et de contributions à recevoir de partenaires.

L'exposition maximale du Centre au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Trésorerie	2 510 213 \$	2 487 714 \$
Créances à l'exception des taxes à la consommation	14 514	4 042
	<u>2 524 727 \$</u>	<u>2 491 756 \$</u>

Le tableau suivant présente le classement chronologique des créances au 31 mars 2023 :

	<u>Moins de 30 jours</u>	<u>30 à 60 jours</u>	<u>61 à 365 jours</u>	<u>Total</u>
Subventions, contributions de partenaires et autres	10 912 \$	1 642 \$	1 960 \$	14 514 \$
	<u>10 912 \$</u>	<u>1 642 \$</u>	<u>1 960 \$</u>	<u>14 514 \$</u>

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente le classement chronologique des créances au 31 mars 2022 :

	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	61 à 365 jours	Total
Contributions de partenaires et autres	700 \$	- \$	3 342 \$	4 042 \$
	700 \$	- \$	3 342 \$	4 042 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que le Centre ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun et à un prix raisonnable.

Le Centre finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de la subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec, des autres subventions, des contributions de partenaires et des droits d'inscription des participants. Le Centre considère qu'il détient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins financiers courants.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2023 :

	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	61 à 365 jours	Total
Fournisseurs et frais courus	143 593 \$	22 626 \$	1 612 \$	167 831 \$
Intérêts courus	960	-	-	960
Traitements	38 303	728	30 059	69 090
Provision pour vacances	1 962	4 236	158 262	164 460
	184 818 \$	27 590 \$	189 933 \$	402 341 \$

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2022 :

	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	61 à 365 jours	Total
Fournisseurs et frais courus	83 979 \$	25 471 \$	7 315 \$	116 765 \$
Intérêts courus	2 333	-	-	2 333
Traitements	27 240	1 344	21 078	49 662
Provision pour vacances	5 493	4 583	115 837	125 913
	119 045 \$	31 398 \$	144 230 \$	294 673 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Centre est exposé seulement au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de sa trésorerie qui porte intérêt à taux variables sans échéances.

Le montant moyen de la trésorerie de l'exercice est estimé à 2 360 283 \$. Si les taux d'intérêt avaient été inférieurs ou supérieurs de 0,5 %, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts de l'exercice auraient été inférieurs ou supérieurs de 11 801 \$ respectivement.

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de change

Le Centre réalise des achats en dollars américains dont il effectue le paiement à partir d'un compte bancaire en dollars américains. Conséquemment, il est exposé au risque de change relié aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

À la date de l'état de la situation financière, le solde du compte en dollars américains présenté dans le poste « Trésorerie » est de 856 \$ US (696 \$ US en 2022) et le taux de change pour un dollar américain est de 1,3533 (1,2496 en 2022).

Une variation de la valeur du dollar canadien de 10 % par rapport au dollar américain à la date de l'état de la situation financière aurait augmenté ou diminué les résultats et l'excédent cumulé de 116 \$ (87 \$ en 2022).

REMERCIEMENTS

Toutes les activités énumérées dans ce rapport n'auraient pu être réalisées sans le soutien de nombreuses personnes qui croient en la mission du Centre de la francophonie des Amériques.

Le Centre tient à remercier tout d'abord l'ensemble de son personnel pour son engagement. Merci également aux membres du conseil d'administration pour leur soutien constant. Vos commentaires pertinents constituent une source d'inspiration et de motivation pour l'équipe du Centre.

Notre gratitude va également à l'ensemble des personnes qui sont intervenues lors de nos différentes activités. Enfin, nous tenons à saluer les divers organismes et établissements d'enseignement travaillant quotidiennement aux côtés des francophones et qui nous ont apporté leur soutien.

En terminant, nous félicitons l'ensemble des actrices et acteurs engagés pour la francophonie et les communautés francophones pour leur participation aux activités qui ont favorisé le rapprochement entre les communautés francophones du Canada et de partout dans les Amériques.





2, côte de la Fabrique
C.P. 110, succ. Haute-Ville
Québec (Québec) G1R 4M8, Canada

418 646-3300 1 877 646-3322
francophoniedesamericues.com



@CFAmericues
#AmFr

Le Centre de la francophonie des Amériques bénéficie notamment du soutien financier du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes.